

Autres transformations

(bois profilés, panneaux pour parquets, fibre, laine et farine de bois, bois imprégnés)

8 – Produits transformés en 2016 (produits connexes générés à indiquer en page 2)

Code Prodcom	Production commercialisée				
	Unité	Code	Quantité totale	dont quantité exportée	Montant total des facturations en euros (HT)

8.1 – Bois profilés de conifères

16 10 21 10	Lames pour parquet pin maritime	m ²	4102		
16 10 21 10	Lames pour parquet autres conifères	m ²	4104		
16 10 21 10	Lames pour terrasse pin maritime	m ²	4122		
16 10 21 10	Lames pour terrasse autres conifères	m ²	4124		
16 10 21 10	Lames pour lambris pin maritime	m ²	4130		
16 10 21 10	Lames pour lambris autres conifères	m ²	4140		
16 10 21 10	Lames pour bardage conifères	m ²	4145		
16 10 21 10	Moulures et baguettes de conifères	ml	4155		

8.2 – Bois profilés de feuillus tempérés

16 10 12 77	Lames pour parquet chêne	m ²	4201		
16 10 23 00	Lames pour parquet autres feuillus tempérés	m ²	4202		
16 10 23 00	Lames pour terrasse chêne	m ²	4204		
16 10 23 00	Lames pour terrasse autres feuillus tempérés	m ²	4206		
16 10 23 00	Lames pour lambris feuillus tempérés	m ²	4235		
16 10 23 00	Lames pour bardage feuillus tempérés	m ²	4245		
16 10 23 00	Moulures et baguettes de feuillus tempérés	ml	4255		

8.3 – Bois profilés de bois tropicaux (non compris bambou)

16 10 23 00	Lames pour parquet de bois tropicaux	m ²	4300		
16 10 23 00	Lames pour terrasse de bois tropicaux	m ²	4320		
16 10 23 00	Lames pour lambris de bois tropicaux	m ²	4330		
16 10 23 00	Lames pour bardage tropicaux	m ²	4345		
16 10 23 00	Moulures et baguettes de bois tropicaux	ml	4350		

8.4 – Panneaux pour parquets en bois

16 22 10 30	Panneaux parquets mosaïques	m ²	4600		
16 22 10 60	Panneaux parquets contrecollés en bois	m ²	4610		

8.5 – Fibre, laine et farine de bois

16 10 24 00	Fibre, laine et farine de bois	tonnes	5330		
-------------	--------------------------------	--------	------	--	--

8.6 – Bois injectés ou imprégnés

16 10 31 16	Poteaux de conifères ¹ injectés ou imprégnés	m ³ ronds	5400		
16 10 32 00	Bois sous rails imprégnés	m ³ sciages	5415		
16 10 31 16	Autres bois imprégnés	m ³ sciages	5435		

8.7 – Injection ou imprégnation à façon²

16 10 91 00	Poteaux de conifères ¹ injectés ou imprégnés	m ³ ronds	5500		
16 10 91 00	Bois sous rails imprégnés	m ³ sciages	5515		
16 10 91 00	Autres bois imprégnés	m ³ sciages	5535		

1. Poteaux de 6 à 18 mètres de longueur et de 45 à 90 centimètres de circonférence maximum.

2. La partie « à façon » correspond à une prestation de service (l'entreprise n'est pas propriétaire des bois traités). Les quantités correspondent aux quantités traitées.

9 – Charge statistique

Combien de temps avez-vous mis en tout pour répondre à cette enquête ? _____ h _____ min
(recherche des données + remplissage du questionnaire)

10 – Observations : indiquez ci-dessous vos observations éventuelles

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Service de la Statistique et de la Prospective (SSP)

« Sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois » en 2016 NAF 16.10A ET PARTIES DE 16.10B, 16.22Z ET 16.24Z

Cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire
(voir texte encadré en bas de la page).

Cachet de l'entreprise

Réservé au service enquêteur (gestion année n)

Identifiant N° : _____ REGSIEGE _____ DEPSIEGE _____ SIREN _____ REGSAISIE _____

Raison sociale et adresse du siège social de l'entreprise :

Rappel : nom de la personne ayant répondu au questionnaire en 2016 :

Tél. fixe : _____

Portable : _____

Fax : _____

Courriel : _____

Produits concernés par l'enquête :

- Sciages bruts d'une épaisseur de plus de 6 mm à partir de grumes
- Sciages rabotés, aboutés ou poncés d'une épaisseur de plus de 6 mm
- Merrains ou Bois sous rails non imprégnés
- Lames pour parquets ou terrasses et lambris, moulures, baguettes et de panneaux pour parquets
- Fibre, laine, farine de bois
- Bois injectés ou imprégnés (y compris à façon)
- Tous les produits connexes de ces activités.

Pour plus de précisions, voir la notice jointe à ce questionnaire.

1 - Correspondant dans l'entreprise

Civilité : M Mme
Nom : _____ Prénom : _____
Tél. fixe : _____ Portable : _____
Fax : _____ Courriel : _____

2 – Activité de l'entreprise

État de l'entreprise : l'entreprise a-t-elle été active en 2016 ? oui non
Activité de scierie : au cours de l'exercice 2016, votre entreprise a-t-elle eu une activité de sciage, rabotage, ponçage ou imprégnation du bois ? oui non
Activité d'exploitation forestière : au cours de l'exercice 2016, votre entreprise a-t-elle eu une activité d'exploitation forestière ? oui non

3 – Stocks de grumes¹ ou de billons en 2016

1. Grumes façonnées (déjà abattues) sur coupe, bord de route, sur parc de scierie ou aire de stockage destinées à votre scierie quelle que soit leur origine (bois achetés sur pied ou grumes achetées façonnées).

Code	Feuillus tempérés	Conifères	Tropicaux
------	-------------------	-----------	-----------

3.1 - Stocks début (au 01/01/2016)	m ³ r	110		
3.2 - Stocks fin (au 31/12/2016)	m ³ r	120		

4 – Approvisionnement en grumes ou billons en 2016

4.1 – Exploités par votre entreprise (bois issus de votre propriété ou achetés sur pied) <i>Dans ce cas vous devez aussi remplir un questionnaire « exploitation forestière ».</i>	m ³ r	111			
4.2 – Achetés à une autre scierie ou à d'autres organismes¹ <i>1. Hors exploitants forestiers</i>	m ³ r	114			
4.3 – Achetés à des exploitants forestiers <i>Indiquez approximativement la répartition géographique de ce volume (ligne 115) en pourcentage.</i>	m ³ r	115			
- provenance du même département que le siège de votre scierie		116	_____ %	_____ %	
- provenance d'un autre département de votre ancienne région		117	_____ %	_____ %	
- provenance d'une autre région de France métropolitaine		118	_____ %	_____ %	
- provenance hors France métropolitaine		119	_____ %	_____ %	

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique (Cnis), cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire.

Visa n° **2017 A 268 AG** du Ministre chargé de l'agriculture et du Ministre chargé de l'économie, valable pour l'année 2017.

Aux termes de l'article 6 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.

L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative. Questionnaire confidentiel destiné au service de la statistique et de la prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès du Service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt – 3, rue Barbet de Jouy – 75349 Paris 07 SP.

Production et commercialisation de sciages et de produits connexes en 2016



Grumes - page 1



Sciages bruts, rabotés, poncés ou aboutés - pages 2 et 3



Produits connexes - page 2



Autres transformations - page 4

5 – Produits du sciage en 2016 (déroulage et tranchage inférieurs à 6 mm d'épaisseur exclus) en m³ sciages

Indiquez les volumes que vous produisez et non les volumes de grumes

Code	Production commercialisée			Production non commercialisée	
	Quantités totales y. c. produites à façon par des tiers pour le compte de l'entreprise (1)	dont quantités exportées (2)	Montant total des facturations en euros (HT) (3)	Quantités utilisées par votre entreprise (4)	Sciages à façon produits par l'entreprise pour des tiers (5)

Code Prodcom

5.1 – Merrains et bois sous rails

16 24 12 00	Merrains (fendus ou sciés)	1100				
	dont merrains certifiés provenant de forêts gérées durablement	1101				
16 10 13 00	Bois sous rails (toutes essences, non imprégnés)	1130				
	dont bois sous rails certifiés provenant de forêts gérées durablement	1131				

5.2 – Sciages bruts, rabotés, poncés ou aboutés

16 10 12 50	5.2.1 - Sciages de feuillus tempérés					
	Sciages rabotés, poncés ou aboutés	1155				
	Sciages bruts	1160				
	Total feuillus tempérés¹	1170				
16 10 12 71	5.2.2 - Sciages de bois tropicaux					
	Sciages bruts, rabotés, poncés ou aboutés ¹	1210				
16 10 11 33 16 10 11 35 16 10 11 37 16 10 11 39	5.2.3 - Sciages de conifères					
	Sciages rabotés, poncés ou aboutés	1215				
	Sciages bruts de sapin-épicéa	1241				
	Sciages bruts de pin sylvestre	1242				
	Sciages bruts d'autres conifères	1243				
	Total conifères¹	1250				

1. Le total colonne (1) + colonne (4) (lignes 1170,1210,1250) doit être égal aux sciages de la page 3, colonne 98 (lignes 2350,2600,3550)

6 – Produits connexes en 2016 (y compris générés par les produits de la page 4) en tonnes

Code	Production commercialisée			Production non commercialisée		
	Quantités totales livrées	dont quantités livrées pour production d'énergie	Montant total des facturations en euros (HT)	Quantités transformées dans votre entreprise	Quantités consommées dans l'entreprise pour production d'énergie	Autres productions

6.1 – Produits destinés à la trituration

16 10 25 05 16 10 25 03	Plaquettes feuillues	1400				
	Plaquettes conifères	1410				
	Sciures	1435				
	Autres sous-produits (y compris écorces)	1445				

6.2 – Produits destinés à d'autres utilisations dont la production d'énergie

	Sciures	1480				
	Écorces	1510				
	Plaquettes de scieries	1522				
	Autres sous-produits	1524				

Total produits connexes	1530					
--------------------------------	-------------	--	--	--	--	--

Sciages produits par établissement en 2016 : commercialisés ou utilisés par votre entreprise (colonne 1 + 4 de la question 5)

Tous sciages par essence sauf merrains et bois sous rails en m³ sciages

Les sciages à façon réalisés par votre entreprise pour le compte de tiers ne doivent pas être déclarés ci-dessous mais uniquement en page 2, colonne 5.

7 – Sciages

	1	2	3	4	98 Total entreprise
NIC de l'établissement (le NIC correspond aux cinq derniers chiffres du SIRET)					
Département					
Commune					

7.1 – Feuillus tempérés en m³ sciages

	Code				
Chêne plots	2120				
Chêne avivés	2150				
Autres sciages de chêne	2160				
Hêtre plots	2200				
Hêtre avivés	2230				
Autres sciages de hêtre	2240				
Châtaignier	2270				
Feuillus précieux (noyer, frêne, érable, merisier et autres fruitiers)	2285				
Peuplier choix 1 et 2	2300				
Autres sciages de peuplier	2315				
Autres feuillus	2330				
Total feuillus tempérés	2350				
dont certifiés provenant de forêts gérées durablement	2351				
dont séchés artificiellement	2352				

7.2 – Bois tropicaux en m³ sciages

Total tropicaux	2600				
dont certifiés provenant de forêts gérées durablement	2601				
dont séchés artificiellement	2602				

7.3 – Conifères en m³ sciages

Sapin-épicéa choix 0 et 1	3400				
Sapin-épicéa autres choix	3425				
Douglas choix 0 et 1	3441				
Douglas autres choix	3445				
Mélèze	3450				
Pin maritime choix 0 et 1	3460				
Pin maritime autres choix	3485				
Pin sylvestre choix 0 et 1	3500				
Pin sylvestre autres choix	3525				
Autres conifères	3540				
Total conifères	3550				
dont certifiés provenant de forêts gérées durablement	3551				
dont séchés artificiellement	3552				

Total toutes essences					
------------------------------	--	--	--	--	--